

**JOSEPH-ROSALINDE RANCHER :
PRÉCURSEUR DE LA
POLITIQUE DE LA LANGUE
NIÇOISE**

Francesca CELI

« *Salut au troubadour nissart
Que disn soun obro poulidetto
Et ben clavelado du lard,
A saput dessus sa musetto
Cantar coumo Boileau, Tassoni ou ben Grasset.* »
(*Lettre de Diouloufet à Rancher, 8 août 1824*)

Le présent article essaie de reprendre les aspects principaux de l'évolution de la langue niçoise étudiés à travers l'œuvre de Joseph-Rosalinde Rancher. En l'absence de travaux spécifiques sur la question, il est important d'évoquer un certain nombre des questions, fondamentales en termes de politique de la langue. Ce qui est en cause ici est l'utilisation que l'auteur de la *Némaïda* fait de la langue niçoise.

Nous analyserons dans cet essai son poème en vers en vue de répondre à une problématique centrale : celle du statut de la langue niçoise par rapport à la langue d'oc. L'objet de cet article est par conséquent celui de rendre compte de la place que le niçois occupe au sein de la pensée occitane dans son ensemble. Nous nous proposons pour cela de formuler une politique de la langue niçoise tout en étudiant les vers de celui qui en fut son précurseur.

I Le triomphe *linguistique* des sacristains

1. Le parti-prêtre

La *Némaïda*, poème héroïco-comique écrit en nissart, composé en 1823 par l'écrivain niçois Joseph-Rosalinde Rancher, propose une approche singulière des relations étroites qui existent entre l'Église et ses fidèles : « *Par des signes certains, le bon peuple niçard/Montre que pour l'Église il a toujours pris part* »¹⁷.

À l'origine l'intrigue de la *Némaïda* a une base historique si l'on s'en tient au manuscrit de Bonifassi – *Sommario delle notizie storiche di Nizza e suo Contado* – conservé aux Archives municipales de Nice comme il apparaît de l'étude minutieuse proposée dans la préface rédigée par André Compan en 1954 dans une publication spéciale consacrée aux *Œuvres de Rancher* : « *Il y eut en août 1823 un conflit entre les chanoines arrogants, attachés à des prétentions ridicules et aigres et les marguilliers de la paroisse qui démissionnèrent.* »¹⁸

Cette dispute entre marguilliers et sacristains se joue donc sous le soleil de Nice là où le clergé fait partie intégrante du quotidien des habitants de cette contrée comme l'explique l'auteur du poème : « *Une dispute éphémère entre les marguilliers et les sacristains d'une église, une dispute fondée sur un rien, sans circonstance et sans suite, offrit pour base d'un poème la pointe d'une aiguille* »¹⁹. Une aiguille, cependant, bien affilée à l'origine d'un certain nombre d'ennuis avec celui qu'il définissait lui-même comme le « *parti-prêtre : tout ce qui porte chape est bientôt de son parti.* »²⁰

¹⁷ Joseph-Rosalinde RANCHER. *Némaïda, Lou trionf dai sacrestan*, trad. par A. L. Sardou, Champion, 1886, p. 205.

¹⁸ *Ibid.*, p. 22. Il est intéressant de mentionner ici de plus amples détails concernant l'état du clergé de cette époque dans la région afin de mieux apprécier la pertinence historique et les tensions entre les deux parties : « *Les marguilliers ont la prétention de percevoir des revenus que le chapitre a toujours perçus et employés au mieux de la cathédrale. Nous ne saurions les charger de toucher ce que nous doivent Nice, Coni ou Aspremont* ».

¹⁹ *Ibid.*, p. 21.

²⁰ Rosalinde RANCHER. *Némaïda, op. cit.*, p. 53. La sortie de ce poème valut à Rancher de nombreuses attaques de la part du parti prêtre comme l'attestent les conseils de son ami Cessole dans la lettre du 18 juillet 1824 : « *La seule démarche que je vous conseille c'est de vous présenter au grand vicaire et s'il le faut à l'évêque, et en protestant de vos bonnes intentions pour ne fâcher personne et de votre dévouement à l'église vous offrirez de modifier dans un errata corrigé les expressions qui seraient par eux reconnues pouvoir alarmer à cause de la*

2. Le personnage de Nem

L'auteur choisit Nem, le chef tout-puissant des sacristains, comme héros central de ses vers. Un héros épique dont l'épopée ressemble étrangement à celle de l'*Énéide*, ne serait-ce que par le suffixe « ide » : *Nema-ide*. Il s'agit en réalité du sacristain de Saint-François-de-Paule, en 1823, l'abbé Martin, chauve à la perruque à queue, « *sous sa perruque a plus de fourberies qu'une femme en été de puces dans sa chemise.* »²¹

La population est le plus souvent plus proche du clergé que des instituteurs. Ce qui explique sans doute le choix de *Nem* en tant que personnage principal, être mal dégrossi qui a l'habitude d'apostropher grossièrement ses fidèles pendant les offices :

« *Nem es un esprit [...]*
A lou bastoun, es fouort, es testart, es mutin ;
Fa quauque fes de vers, sau legi lou latin ;
E quaqu'en discourren fague un pou lou Tartaia,
Touti l'an toujou cregnut un jou de bataia. »²²

Intéressant dans ce contexte l'emploi de la rime plate utilisée dès le chant d'entrée entre les termes *mutin* et *latin*, utilisée sans doute pour insister sur le faible niveau d'instruction du sacristain ainsi qu'entre ceux de *Tartaia* et *bataia* qui servent, de toute évidence, à mettre en lumière le caractère trivial et confus des sermons du curé. Une rime reprise encore au septième chant de la *Némaïda* – plébaille et bataille – ce qui montre la continuité des propos de l'auteur qui tout en fustigeant les faiblesses de la réalité linguistique locale laisse triompher le patois en tant que seul moyen de communication possible car accessible au plus grand nombre :

« *Aloura gran, pichoun, noble, artista e plébaia,*
Toui cridan : 'Viva Nem, qu'a gagnat la bataia !'
E drech soubre d'un banc, la ramassa à la man,
Per Niça, triouphant pourton lou sacrestan. »²³

Grâce au *triomphe des sacristains*, Rancher scelle, en vérité, le triomphe du patois niçard si bien incarné par ses personnages dans l'ensemble d'une œuvre entièrement consacrée à la défense d'une ville, d'une population, d'une langue aux origines nobles et anciennes. C'est pourquoi, il fait précéder sa trilogie d'une synthèse sur l'orthographe du patois niçard.

fausse interprétation dont elles seraient susceptibles. » dans « Joseph-Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, 1953, p. 75.

²¹ Rosalinde RANCHER. *La Némaïda*, op. cit., p. 41.

²² *Ibid.*, ch. I, v. 153-60, p. 40-1.

« *Nem est un esprit [...]*
Il a le bâton, il est fort, il est têtu, mutin ;
Il fait parfois des vers, il sait lire latin ;
Et quoiqu'en discourant il fasse un peu le Tartaia,
Tous l'ont toujours craint un jour de bataille. »

²³ *Ibid.*, ch. VII, v. 561-4, p. 204-5.

« *Alors, grands, petits, nobles, artisans et plébaille,*
Tous crient : 'Vive Nem, qui a gagné la bataille !'
Et debout sur un banc, le balai à la main,
À travers Nice on porte triomphant le sacristain. »

II Le triomphe linguistique de la *Nemaïda*

1. La Préface

Tout-puissant et respecté, le clergé observe les idiomes du lieu et les encourage comme le laisse entendre Rancher dans sa *Préface* : « *L'Église, toujours infailible dans ses principes et ses vérités évangéliques, a-t-elle choisi l'idiome du pays pour imprimer dans le cœur et l'esprit de la plus tendre jeunesse les dogmes sacrés de la Révélation ?* »²⁴

Depuis la *Préface*, l'auteur s'exprime clairement en faveur des dialectes longtemps considérés comme inaptes à peindre les grands sentiments et les fortes passions ce qu'il démontre en laissant ses sacristains utiliser la langue de leur quotidien. C'est ainsi que *Candaver*, de sa voie tonitruante fait des sermons qui paraissent des aboiements : « *Et je vaux pour la langue un docteur en Sorbonne.* »²⁵

Le choix du nissart pour la composition de son poème héroïco-comique où les curés sont à la fois l'objet et le sujet des vers de Rancher traduit certainement une volonté de transmettre un message linguistique clair concernant la valeur des langues locales : « *J'ai cru devoir adopter de préférence ce genre de poésie pour détruire la prévention erronée de ceux qui ont pensé que ce dialecte n'était pas propre à peindre d'une manière convenable les grands sentiments et les fortes passions.* »²⁶

Rancher se sert de ses personnages non seulement pour faire une caricature de l'institution religieuse au niveau local mais aussi et surtout pour insister sur l'impact de l'idiome local utilisé par les prêtres lors de leurs sermons. Il analyse pour cela un éventail d'exemples d'orateurs assez variés afin de donner une description de plus en plus complète de l'emploi même de ce patois qu'il tente de défendre. Or, le sacristain Bebet, en grand orateur, monte sur une table et dit :

*« Bebet, qu'es ouratour, mounta drech su la taula ;
E, en parpeleant, demanda la paraula.
Es que nem vou tan dire e s'explica tant ben,
Que la lenga s'embrouia e resta su li den.
Si reguigna, trapeja e fa tanti grimaça,
Qu'es pejou qu'un Tartaià en mitan d'una plaça.
Per acouchà d'un mot li coù la levairis :
Si fa de cent coulou, blanc, rouge, vert e gris ;
Mastega quauque tems, avala la saliva ;
Per pousquè coumençà piha l'elan, s'abriva ;
E per fà veire a toui que noun es pas tant sot,
La bouca de darrié lacha à la fin lou mot.
Da toui fouguet capit, toui ben lèu lou senteron ;
S'esclateron dau rire e vitou tabaqueron.
Un discours tant suchint su toui pourtet lou vent :
Se noun era savent, fouguet ensinuant. »*²⁷

²⁴ *Ibid.*, *La Némaïda, La Moustra Raubada, Lou Fablié Nissart*, Les Œuvres de Rancher, publication spéciale de la Revue des Langues Romanes, Barnier, 1954, p. XV-I.

²⁵ *Ibid.*, *Némaïda, op. cit.*, p. 105.

²⁶ Rosalinde RANCHER. *La Némaïda, La Moustra Raubada, Le Fablié Nissart, op. cit.*, p. XVI.

²⁷ Rosalinde RANCHER. *Némaïda, op. cit.*, ch. I, v. 181-96, p. 106-107.

*« Bebet qui est orateur monte sur la table ;
Et, en clignotant, demande la parole.
Or il veut en dire tant et il s'en explique si bien,
Que la langue s'embrouille et reste sur les dents.*

De tous il fut compris : tel est le but du curé dans son sermon, tel est celui de Rancher dans son œuvre en patois. La situation linguistique du comté de Nice étant encore extrêmement incertaine dans les années 1820 alors que ce poème en vers est rédigé, l'auteur a voulu mettre l'accent sur le côté humoristique des faibles rudiments de ces curés qui par le biais de leurs sermons étaient au fond les véritables éducateurs du peuple :

« *Ma Viscas, que noun a l'anima trou flegmatica,
Li di : 'Fraire Bebet, noun sabes la grammatica.
Si vé que noun as mai counouissat lou latin :
Un mot qu'era femèu, lou m'as fach masculin.
Iéu noun poudi souffri qu'à pena intrat en dansa,
Counmencen per fourmà de faussi concourdança.
Sounja ben qu'en la pocha ai toujou l'estafiéu,
Que siéu d'un sanc brulat, qu'ai l'esprit fouort e viéu.
Pihe-ti lou Donat : noun mi cercà d'scusa,
E vai tourna 'studia l'hoèche musa, la musa* »²⁸.

Professeur de septième au collège royal, Don Faraut dont est inspiré le personnage de *Viscas* se fait à sa manière le porte-parole de l'Instruction publique en relevant les fautes de grammaire et en fustigeant le niveau de latin du pauvre frère *Bebet*. Il est intéressant de noter en effet que ce pseudonyme de *Viscas* lui fut attribué dans son village de Contes où il passait pour fort rusé et extrêmement dur en classe avec ses écoliers régulièrement fessés par celui qu'ils avaient surnommé à leur tour *lou stafilaire*. Or, pour quelqu'un qui comme *Bebet* ambitionnait de devenir vicaire général, bien que cela n'arrivât pas, le fait de ne pas connaître le latin ainsi que de former de faux accords pouvait être considéré comme un manquement grave dans l'ensemble de sa préparation pour accéder à une pareille charge. Rancher illustre ainsi dans ce bref passage l'ampleur du décalage qui existait à l'époque entre un clergé souvent mal instruit et une Instruction publique très mal adaptée aux besoins réels de la population.

*Il se renfrogne, trépigne et fait tant de grimaces,
Qu'il est pire d'un Tartaia au milieu d'une place.
Pour accoucher d'un mot, il lui faut la sage-femme :
Il devient de cent couleurs, blanc, rouge, vert et gris ;
Mâchonne quelques temps, avale la salive ;
Pour pouvoir commencer, prend haleine, se lance ;
Et pour faire voir à tous qu'il n'est pas si sot,
La bouche de derrière lâche à la fin le mot.
De tous il fut compris, tous bien vite le sentirent ;
Ils éclatèrent de rire et vite prirent du tabac.
Un discours si succinct donna à tous de l'entrain :
S'il n'était pas savant, il fut insinuant. »*

²⁸ Rosalinde RANCHER. *Némaïda*, op. cit., ch. IV, v. 197-206, p. 106-107.

« *Mais Viscas, qui n'a pas l'âme trop flegmatique,
Lui dit : 'Frère Bebet, tu ne sais pas la grammaire.
On voit que tu n'as jamais su le latin :
Un mot qui était féminin tu me l'as fait masculin.
Moi, je ne puis souffrir qu'à peine entrés en danse,
Nous commençons par former de faux accords.
Songe bien que dans ma poche j'ai toujours le martinet,
Que je suis d'un sang chaud, que j'ai l'esprit fort et vif.
Prends le Donat : ne m'aiguille pas d'excuse,
Et va de nouveau étudier le hoec musa, la muse. »*

2. Le Préambule

Contribution de Rancher au développement de la politique de la langue si l'on tient compte de la complémentarité entre le niçois et l'occitan.

Il est approprié de reproduire ici l'intégralité du préambule de l'*Aperçu sur l'orthographe du patois niçard* écrit par Rancher lui-même afin de mieux apprécier l'état d'esprit dans lequel l'auteur de la *Némaïda*, de la *Moustra Raubada* et du *Fablié Nissart* a conçu ses œuvres.

« La ressemblance du patois niçard avec le provençal, leurs rapports avec la langue romance, formée des débris du latin, et la priorité de date des troubadours sur les premiers poètes de toutes les langues vivantes, attestent l'antiquité et l'origine du langage dont se servent les habitants du comté de Nice.

Cependant, comme on a rarement écrit et plus rarement imprimé en niçard, on n'a point de base fixe pour déterminer l'orthographe que l'on doit suivre et l'adapter à la prononciation. La réunion de Nice aux états du duc de Savoie depuis l'an 1388, et l'influence inévitable qu'a exercée sur le patois niçard la langue italienne qui est employée depuis longtemps dans les actes publics, ont amené plusieurs changements dans les mots comme dans la prononciation. Il est résulté des doutes et des divergences d'opinion sur la meilleure méthode de rendre les mots tels qu'ils sont prononcés. Pour résoudre ces doutes et fixer des règles sûres, il paraît que l'on doit s'en rapporter :

1° à la manière accoutumée d'écrire les noms propres des individus et des lieux du comté, comparée à la prononciation ;

2° à la dérivation des mots latins, de la corruption desquels se sont formés les mots niçards ;

3° à l'analogie qu'il peut y avoir entre les divers mots niçards, et le mode de les écrire et de les prononcer en provençal, en italien et en français ;

4° aux exemples qu'on trouve dans les poésies des troubadours, dans les anciens Statuts de Provence, lorsque Nice en faisait partie, et dans tout autre acte authentique qui puisse prouver l'ancien usage. »²⁹

Rancher par son action – linguistique – novatrice devient ainsi une sorte de précurseur du Félibrige si l'on considère qu'au moment où il écrivait le *Fablié Nissart*, en 1832, Mistral n'avait encore que deux ans... :

« Des hommes recommandables par leurs lumières ont pensé que les dialectes dont se servent les populations des diverses provinces, ne sont pas susceptibles de la souplesse et de l'énergie que l'on trouve dans les chefs-d'œuvre des langues en Europe. Je rends hommage à leur doctrine, mais je ne puis partager leur opinion à l'égard de notre idiome. »³⁰

Les idées de Rancher ne font que précéder celles du maître de Maillane qui passe son existence à défendre les mêmes principes linguistiques et littéraires que son prédécesseur niçois avait déjà énoncés dans sa *Préface* :

« L'idiome dont se servent presque toutes les familles, mêmes les plus remarquables, dans le sein du ménage, n'a qu'une très faible ressemblance avec la langue dont on doit faire usage ; et l'enfant qui commence à manifester sa pensée, et qui va recevoir les premières impressions de morale et de religion, source de sagesse et de vertu, trouve souvent au-delà de sa portée les écrits qui les lui retracent. »³¹

²⁹ Rosalinde RANCHER. *La Némaïda, La Moustra Raubada, Le Fablié Nissart*, op. cit., p. IX.

³⁰ *Ibid.*, p. XV.

³¹ *Ibid.*

Conclusion

Il est intéressant de revenir sur la question de l'occitan car la langue du Midi est à la fois une et multiple si l'on s'en tient aux différents dialectes qui la composent. Une multiplicité incarnée en l'espèce par le poète niçois Rancher et l'écrivain aixois Diouloufet³² qui échangent dans la première moitié du XIX^e siècle une correspondance inédite très riche et qui permet de comprendre la situation linguistique de leur époque. Dans sa première lettre, datée du 8 août 1824, Diouloufet demande à Rancher un exemplaire de la *Némaïda* :

« Dans sa dernière lettre du mois passé, M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie fr. me demandait si je connaissais la Némaïde et me disait avec raison que le dialecte nissard se rapprochait plus du Roman que notre provençal. À vous dire le vrai, je n'avais pas encore entendu parler de ce charmant poème, mais un monsieur de Nice l'ayant apporté à Aix, je le lus avec grand plaisir, quoique pas trop familier avec le nissard. Mais il a tant de rapport avec le provençal et l'italien que je m'en tirai facilement. Peut-être, Monsieur, trouverez-vous même difficulté à mon poème. C'est M. Raynouard qui a eu la bonté d'en corriger les épreuves et d'en fixer l'orthographe quoique cela soit assez difficile. Cependant, en écrivant il faut en adopter une. La préface de votre poème est bien faite et j'approuve très fort tout ce que vous y dites.

Si à la première occasion que vous aurez, vous voulez bien m'envoyer votre ouvrage, je le déposerai à notre superbe bibliothèque d'Aix, composée de plus de 80 mille volumes et dont je suis un des conservateurs.

*Je vous adresse sans cérémonie mon poème des vers à soie. »*³³

Campagnard et bibliothécaire, Diouloufet quitte la France en 1793 pour l'Italie où il apprend l'idiome du pays et il ne rentre dans sa Provence natale qu'après la pacification consulaire. De même, Rancher forme sa culture en pleine Toscane en devenant membre de l'Académie de Pétrarque d'Arezzo. Cela semble créer un lien entre les deux correspondants qui ont un certain nombre de points communs tels que l'indignation contre ceux qui méprisent le patois ainsi que leur adhésion à l'unité linguistique du Midi. Ce qui explique l'approbation explicite du premier pour la préface de la *Némaïda* où ces deux principes sont clairement énoncés. D'autre part, son intérêt pour le nissart est le résultat des rapports entre le provençal, le français et l'italien : *« Salut au troubadour nissart / Que disn soun obro poulidetto / Et ben clavelado du lard, / A saput dessus sa musetto / Cantar coumo Boileau, Tassoni ou ben Grasset. »*³⁴

Ce salut au chantre de la belle contrée doit être la preuve de la supériorité de ce beau jargon, le provençal et le niçois tels qu'on les considérait autrefois, bien qu'aujourd'hui ils aient perdu une partie de leur importance aux yeux de la nation toute entière.

*« Oui, chantré gai de la bello countrado,
Prouven eis franciots que lou poulid jargon,
u' autras fes dins l'Europo agut glori et renom,
N'a pas perdut soun ton, sa gentillessa,
Qu'a de nervi et de la souplessa,
Mais prouven li sourtout que leis gents troubadours
Chantres deis chivaliers, deis damos, deis amours,*

³² Diouloufet Jean Joseph Marius (1785-1840), né à Éguilles (Bouches-du-Rhône) en 1785 et mort à Cucuron (Vaucluse) en 1840. Parmi ses fables, ses contes et ses chansons, *Leis Magnan* doit être considérée comme son œuvre la plus célèbre.

³³ *Lettre de Diouloufet à Rancher*, 8 août 1824, dans l'article de René Fatou, « Joseph Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, Nice, 1953, p. 78.

³⁴ *Ibid.*, p. 77.

*Se soun reviouidats en provenço ;
Et qu'habitoun leis bords de Pailhon et Durenço.
Recebe eici pereou lou doun de moun Magnan,
Mais mando me toun Sacrestan. »³⁵*

C'est uniquement grâce aux nouveaux troubadours qui habitent les bords du Paillon et de la Durance – le comté de Nice et la Provence – que la tradition se perpétue par des œuvres telles que *Leis Magnan* et *Lou trionf dai Sacristain*. Ce à quoi, Rancher répond par un aimable quatrain : « *Aimable et gentillet Magnan, / Tu ch'ha pintat la man la plus abila, / Pourras-tu souffrir sensa bila / De ti veire ciangiar emb'un lait Sacrestan ?* »³⁶

Il est intéressant de noter que le poète niçois affirme, dans une lettre en français, qu'il n'a nul besoin de consulter un glossaire pour comprendre le dialecte dans lequel Diouloufret lui avait écrit car il lui est devenu familier de la première lecture puisque : *Lu noustre ajul comuna han la patria*³⁷. Une patrie aux hiatus poétiques bien marqués et à l'orthographe encore anarchique que seule l'œuvre du mouvement de 1854 est en mesure de corriger :

« Vous me demandez, Monsieur, s'il faut éviter les hiatus dans la poésie des troubadours. Autant qu'on le peut il faut avoir cette attention. Il y en a même qui ne pourraient pas passer. Cependant il y en a qui ne rendent pas le vers dur ou défectueux, le mot qui précède étant assez plein pour ne pas exiger absolument une élision avec le suivant, ni choquer l'oreille. Il faut observer l'orthographe, ainsi que vous le dit M. Raynouard, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait fixée, mettre le r aux infinitifs comme le t aux participes, les s aux pluriels etc. Ce fut lui qui eut la bonté de corriger les épreuves de mon poème Leis magnan et depuis lors je tâche de me conformer à ses règles. Nous devons le regarder comme notre maître et dire comme les disciples d'Aristote " magister dixit ". Malheureusement le franciat vint faire tomber jadis, c'est-à-dire sous Louis XI, notre langue provençale aussi naïve qu'expressive, car sans cela elle aurait été fixée et aurait brillé tout comme une autre. M. Raynouard me disait dans sa lettre, au sujet de votre poème, qu'il voyait que le dialecte nissart se rapprochait plus encore de la langue romane que provençale, à cause des finales en a, etc.

Je suis enchanté, Monsieur, d'avoir un concurrent dans ce genre de poésie qui a bien son mérite. Prouvons aux Français qu'elle est susceptible de grâce, de force, de naïveté et qu'elle a son piquant. D'ailleurs pourquoi laisser périr une langue et une poésie qui ont fait jadis l'honneur et la gloire de la Provence et que la moitié de l'Europe entendait avant que le français fût connu. »³⁸

Bibliographie

Lettre de Diouloufret à Rancher, 8 août 1824, dans René Fatou, « Joseph Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, Nice, 1953.

- Joseph-Rosalinde Rancher, *La Némaïda, La Moustra Raubada, Lou Fablié Nissart*, Les Œuvres de Rancher, publication spéciale de la Revue des Langues Romanes, Barnier, 1954.

- *Ibid.*, *Némaïda, Lou trionf dai sacrestan*, trad. par A. L. Sardou, Champion, 1886.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Rosalinde RANCHER. *La Némaïda, La Moustra Raubada, Le Fablié Nissart*, op. cit., p. 15.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Lettre de Diouloufret à Rancher*, 4 novembre 1824, dans René Fatou, « Joseph Rosalinde Rancher d'après des documents inédits », *Nice Historique*, Nice, 1953, p. 79.